

Simplifiez l'acquittement de vos factures de gaz grâce au

Programme de prélèvements automatiques



Gazifère Inc. offre un mode de paiement simple et facile : le programme de prélèvements automatiques. Ce programme élimine les chèques que vous devez faire chaque mois et vous permet d'économiser sur les frais de poste. Le montant de votre facture de gaz est prélevé automatiquement de votre compte chèques ou compte d'épargne avec chèques. La transaction apparaît sur votre relevé mensuel ou dans votre livret de votre institution financière. Le programme de prélèvements automatiques est le parfait complément du plan de paiements égaux.

Le programme de prélèvements automatiques est facile.

- Le montant total de votre facture de gaz (y compris les frais divers) est prélevé automatiquement de votre compte et viré à Gazifère Inc. à la "date d'échéance". Ce programme peut être adapté aux comptes chèques ou compte d'épargne avec chèques des caisses populaires, banques, sociétés de fiducie ou autres institutions financières qui offrent des services bancaires.
- Chaque paiement apparaît sur votre relevé mensuel de votre institution financière. Gazifère Inc. continuera à vous envoyer un état de compte mensuel pour que vous sachiez le montant du prélèvement automatique et ainsi connaître votre consommation de gaz et vos frais divers.

Le programme de prélèvements automatiques est économique.

- Il vous fait économiser sur les frais de poste et les frais associés à l'encaissement d'un chèque.
- Il vous fait gagner du temps, car vous n'avez pas à établir le chèque.
- Il vous met à l'abri des frais supplémentaires pour paiement en retard.

Le programme de prélèvements automatiques est sûr.

- Vos paiements ne sont jamais perdus, volés ou en retard à cause de la poste.
- Votre facture de gaz est toujours acquittée à temps, que vous soyez malade, en vacances ou en voyage d'affaires.
- Vous avez toujours le contrôle total concernant le règlement de vos factures de gaz. Entre le moment où vous recevez votre facture et la date d'échéance, vous pouvez informer votre institution financière que vous voulez faire opposition au paiement, sans affecter les paiements ultérieurs.
- N'oubliez pas, ce programme est facultatif. Vous pouvez y mettre fin lorsque vous le voulez. Il suffit de communiquer avec le service à la clientèle de Gazifère Inc.

Le mode d'adhésion en trois étapes du programme de prélèvements automatiques est facile.

1. Remplissez l'autorisation de prélèvement. Une copie pour vos dossiers est prévue au verso.
2. Joignez à l'autorisation remplie un chèque non signé sur lequel vous aurez pris soin de noter "Nul".
3. Retournez l'autorisation et le chèque annulé à Gazifère Inc. avec le paiement de votre facture de gaz.

Remarque: Sur votre facture de gaz, une note apparaîtra pour vous signaler que votre compte est maintenant inscrit au programme de prélèvements automatiques. Tant que vous ne verrez pas ce message, veuillez continuer à acquitter vos factures de la façon habituelle.



Autorisation de prélèvements automatiques

Nom : _____ N° de compte : _____
(Veuillez écrire en caractères d'imprimerie.)
Adresse : _____ N° de tél. : (travail) _____ (rés) _____
Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Je (ci-après désigné "le client") accepte les conditions stipulées aux présentes et autorise Gazifère Inc. et l'institution financière mentionnée aux présentes à faire le prélèvement mensuel nécessaire à l'acquittement de mon compte avec Gazifère Inc. (y compris les rajustements nécessaires).

Compte d'épargne avec chèques Compte chèques Compte conjoint

Institution financière: _____ N° de compte : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

La présente autorisation demeure en vigueur tant que Gazifère Inc. n'a pas reçu d'avis écrit de ma part pour en signifier la résiliation, lequel avis doit donner à Gazifère Inc. un délai raisonnable pour en prendre acte, ou jusqu'à ce que Gazifère Inc. y mette fin par un avis écrit.

Le client accuse réception des conditions de la présente autorisation et s'engage à s'y conformer le _____ jour de _____ 19_____.

* Signataire(s) autorisé(s) : _____

* Dans le cas d'un compte conjoint, toutes les personnes autorisées à faire des dépôts doivent signer lorsque plus d'une signature est exigée pour l'émission d'un chèque.

Conditions de l'autorisation accordée par le client à Gazifère Inc.

1. Le client reconnaît que l'objet du présent programme de prélèvements automatiques est d'offrir plus de commodité au client.

Sur la base des déclarations faites dans la présente autorisation, Gazifère Inc. tient pour acquis que le compte bancaire du client est et demeure en règle pendant toute la durée de l'autorisation et qu'une somme suffisante y sera conservée pour couvrir les prélèvements préautorisés aux dates d'échéance.

2. Le client ou Gazifère Inc. peut mettre fin à la présente autorisation en tout temps au moyen d'un avis écrit. Dans un tel cas, tout solde exigible doit être payé directement à Gazifère Inc. S'il y a un crédit au compte du client, il sera appliqué à la facture de gaz suivante du client ou, à sa demande, remboursé.
3. Le client atteste que les informations fournies dans l'autorisation de prélèvements concernant son compte sont justes et confirme que la ou les signatures apparaissant sur le présent formulaire sont bel et bien celles exigées pour débiter le compte. En outre, si les renseignements concernant le compte changent, le client s'engage à en informer Gazifère Inc. dans les meilleurs délais.
4. Le client reconnaît que la révocation de l'autorisation, quelle qu'en soit la raison, ne met pas fin à tout contrat de fourniture de marchandise ou de service qui existe entre le client et Gazifère Inc. et le client est tenu d'acquitter toute facture antérieure, actuelle ou à venir.

Autorisation de prélèvements automatiques – Copie du client

Nom: _____ N° de compte : _____
(Veuillez écrire en caractères d'imprimerie.)

Adresse : _____ N° de tél.: (travail) _____ (rés) _____

Ville : _____ Province : _____ Code postal : _____

Je (ci-après désigné "le client") accepte les conditions stipulées aux présentes et autorise Gazifère Inc. et l'institution financière mentionnée aux présentes à faire le prélèvement mensuel nécessaire à l'acquittement de mon compte avec Gazifère Inc. (y compris les rajustements nécessaires).

Compte d'épargne avec chèques Compte chèques Compte conjoint

N° de compte : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Province : _____

La présente autorisation demeure en vigueur tant que Gazifère Inc. n'a pas reçu d'avis écrit de ma part pour en signifier la résiliation, lequel avis doit donner à Gazifère Inc. un délai raisonnable pour en prendre acte, ou jusqu'à ce que Gazifère Inc. y mette fin par un avis écrit.

Le client accuse réception des conditions de la présente autorisation et s'engage à s'y conformer le _____ jour de _____ 19 _____

* Signataire(s) autorisé(s) : _____

* Dans le cas d'un compte conjoint, toutes les personnes autorisées à faire des dépôts doivent signer lorsque plus d'une signature est exigée pour l'émission d'un chèque.

Veuillez retourner l'autorisation remplie et un chèque annulé avec le paiement de votre facture de gaz à :

Gazifère Inc.
71 Jean-Proulx
Hull, Québec
J8Z 1W2

